



**Union Départementale du Cher**

8 Place Malus  
18000 BOURGES  
Tél 02 48 21 24 79  
Mail [cgt.ud.cher@wanadoo.fr](mailto:cgt.ud.cher@wanadoo.fr)  
[www.ud18.cgt.fr](http://www.ud18.cgt.fr)

# Bonnes raisons de franchir le pas de l'adhésion !

*Tu hésites à te syndiquer ?  
Tu poses des questions sur l'utilité de se syndiquer ?*

**Voici les réponses que nous apportons :**

## **1 Pourquoi me syndiquer, puisque le patron décide de tout dans l'entreprise ?**

Rien n'est inéluctable. Si nous prenons en main nos affaires, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup d'entreprises, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité. Le syndicat est le lieu naturel pour que les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications. Tout le monde a sa place dans la CGT.

## **2 Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiques !**

La CGT a pour vocation la défense des intérêts des salariés. Nos intérêts sont différents de ceux des patrons. Dans cette perspective, pour être efficace, nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation .... Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations, etc...). Les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

## **3 Dans mon entreprise, je ne sais pas ce qu'il se passe dans les réunions avec la direction ?**

Plus nous serons de syndiqués, plus nous devons exiger de nos délégués qu'ils soient nos représentants et donc qu'ils rendent des comptes à la section syndicale ou au syndicat. C'est la section syndicale d'entreprise, le Syndicat avec les adhérents qui élaborent la politique revendicative. A la CGT, personne n'est propriétaire de son mandat. Ce sont les syndiqués qui décident qui va les représenter.

## **4 Dans mon entreprise, il n'y a pas de délégué. Si j'ai un problème avec la direction, qui me soutiendra ?**

Effectivement, dans les PME et les toutes petites entreprises, il n'y a pas la possibilité d'avoir des représentants du personnel. Pour nous, cela n'est pas normal. Quelle que soit la taille de l'entreprise, les salariés devraient pouvoir se défendre. Cela nécessite des droits nouveaux. Néanmoins, dans nos unions locales, des conseillers du salarié sont en place et assurent la solidarité à mettre en œuvre.

## **5 Je vote pour la CGT, c'est déjà bien suffisant !**

Voter, c'est déjà agir, mais comment le prolonger ? L'écart entre notre influence (exemple : le vote CGT aux Prud'hommes, aux élections professionnelles) et notre nombre d'adhérents est trop important. Face aux employeurs, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre force c'est le nombre et être organisé !

## **6 Il y a trop de syndicats, je ne sais pas lequel choisir.**

C'est vrai et c'est une caractéristique française ! Par souci d'efficacité notre organisation recherche toujours l'unité des salariés. Néanmoins le choix ne doit pas être un obstacle. En venant à la CGT, personne n'abandonne ses idées personnelles, ce sont tes idées qui comptent, et c'est toi qui apporteras ta contribution au syndicat.

## **7 Si je me syndique... où va l'argent de ma cotisation ?**

C'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, organisations de réunions, etc...). Elle sert au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations, (Confédération, Fédérations, Unions Départementales, Unions Locales, Syndicats). La cotisation s'élève à 1 % de ton salaire net et que tu sois imposable ou non, tu bénéficies d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 %.

## **8 Si je me syndique ... à quoi aurai-je droit ?**

Se syndiquer c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Code du Travail, conventions collectives, accords d'entreprises ...). En outre, le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, informations juridiques, assistance ...).

## **9 Si je me syndique ... c'est pour participer ! Trouverai-je ma place dans le syndicat ?**

Chacun compte pour un ! Le point de vue de chacun est important ! Etre syndiqué, c'est apporter ta contribution à la collectivité. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien.

### **Je suis syndiqué(e) à la CGT, Pourquoi pas toi ?**

#### **Je me syndique pour être libre d'agir, pour gagner :**

- Parce que je pense que rien n'est inéluctable et que le patron ne doit pas décider de tout dans l'entreprise.
- Parce que je pense que tant d'injustices dans la société méritent de s'organiser pour les combattre.
- Parce que je crois que c'est pour donner de la force en prolongeant mon vote CGT.
- Parce qu'à la CGT chacun(e) compte pour un(e) et le point de vue de chacun(e) est important. Etre syndiqué(e) c'est apporter quelque chose à la collectivité.
- Parce qu'enfin le syndicat joue un rôle d'acteur social dans la société et dans l'entreprise. C'est un contre pouvoir indispensable.

*Si tu partages ces quelques réflexions,  
discutons-en ensemble.*

### **Bulletin de contact ou d'adhésion**

Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... E.mail : .....

Entreprise : .....

Bulletin à retourner à l'UD-CGT du Cher  
8 Place Malus – 18000 BOURGES  
ou à remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise

